



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers, produits et services des télécommunications

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers, produits et services des télécommunications. 2012, Université de Lorraine. hceres-02038163

HAL Id: hceres-02038163

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038163v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers, produits et services des
télécommunications

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers, produits et services des télécommunications

Dénomination nationale : SP6-Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP130004891

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Metz
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : France Telecom
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2007, cette licence est portée par l'UFR « Sciences fondamentales et appliquées » (Université de Metz) et se déroule dans cette ville. Il s'agit d'une formation bi-compétence tertiaire et secondaire centrée sur l'actualité des nouveaux comportements et usages sociétaux en regard de l'accès aux services via les TIC. La formation vise l'acquisition d'une « culture réseau » pour accéder à des postes de conceptions/étude, de supervision ou de maintenance des réseaux locaux et structurants et aussi d'une « culture service » destinée à mettre le réseau au service du client.

Les compétences attendues sont l'expertise, la construction et la finalisation d'une offre technique et spécifique multi-business adaptée aux besoins clients, la qualification d'un besoin client et sa traduction en solutions, la détection et l'analyse des facteurs d'évolution du réseau pour les intégrer dans les études et les choix techniques et enfin, la connaissance et la maîtrise de l'architecture des réseaux, des techniques d'ingénierie et intégration de leurs évolutions. Elle est complémentaire de la licence professionnelle *Réseaux et télécommunications* spécialité *Réseaux sans fil et sécurité* portée par l'IUT de Nancy-Brabois orientée vers la formation de cadres techniques. Elle est organisée en formation initiale en présentiel et en formation continue par alternance pour des salariés de France Telecom.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si le bilan de cette licence, encore jeune, est globalement positif, le dossier proposé laisse cependant entrevoir des fragilités et un certain manque de réflexion prospective.

Cette formation vise à former des technico-commerciaux, donc à double compétence. Ce choix est pertinent puisqu'il correspond à de forts besoins sur le marché de l'emploi et qu'il est complémentaire de l'offre de formation régionale dans ce domaine. De plus, si l'offre de formation nationale dans le domaine des réseaux et télécommunications est importante, celle de technico-commerciaux est encore très limitée ; ce qui devrait être favorable en termes de rayonnement. Ceci ne se retrouve guère encore au niveau de l'attractivité, pour les étudiants de la formation initiale, à peine plus de deux candidats pour une place, recrutement largement dominé par les diplômés de deux BTS proches. Les étudiants issus des DUT (y compris régionaux) sont peu nombreux et la connexion avec les licences générales reste limitée bien qu'il y ait des liens forts entre cette formation et les licences de l'UFR « Sciences fondamentales et appliquées ». Les fluctuations interannuelles du recrutement ne sont pas analysées, sauf pour leurs conséquences en termes de réussite (échecs liés au recrutement de titulaires de BTS avec des dossiers faibles).

L'adossement professionnel de cette licence est à la fois très solide mais aussi très ciblé puisque dès l'origine associée à un partenaire national, la société France Telecom. Ce partenariat est multiple et se manifeste à tous les niveaux de la formation. Il se traduit en particulier par la mise en place d'un groupe de formation continue, en alternance, destiné à des salariés de la société titulaires *a minima* d'un diplôme à Bac+2. La demande est considérable (250 candidatures par an venues de toute la France) mais la sélection très sévère, l'équipe de formation souhaitant conserver l'équilibre entre les deux types de publics. Malgré les efforts entrepris par les responsables pour élargir le partenariat avec le milieu professionnel, le gain est encore très modeste y compris au niveau des intervenants dans l'enseignement. Comme pour le recrutement en formation initiale, les fluctuations de celui en formation continue ne sont pas expliquées mais il est perçu que le recrutement d'étudiants, en particulier de BTS, est largement tributaire des variations de celui lié à France Telecom.

Le projet pédagogique est cohérent, les modifications proposées pour le prochain contrat justifiées et illustrent la réflexion de l'équipe pédagogique. Cette dernière est solide mais peut-être un peu déséquilibrée dans sa partie universitaire du fait de ses liens avec la licence *Electronique électricité et automatique (EEA)*. La part assurée par les intervenants professionnels est à la fois importante et de grande qualité. Le pilotage de l'équipe est satisfaisant au point que la question de la mise en place d'un conseil de perfectionnement n'ait été prévue que pour 2012. C'est regrettable car le dossier manque de prospective.

Le suivi du devenir des diplômés est correctement assuré et le dossier nous donne d'utiles informations sur celui des stagiaires de formation continue. Certaines incohérences des tableaux fournis posent néanmoins question. Nonobstant la difficulté de les interpréter, l'insertion des diplômés de formation initiale est satisfaisante avec une bonne adéquation emploi-formation, mais il faut souligner une tendance, parfois forte, à la poursuite d'études, et souvent en interne et en particulier en licence *EEA*. Même si ce phénomène est peut-être ponctuel, on aurait souhaité qu'il soit analysé. Il en est de même de la forte chute du taux d'insertion pour la promotion 2009. On notera d'ailleurs que sur la question de la cohérence des données sur l'insertion posée dans la grille d'autoévaluation, la réponse des responsables est très insuffisante. Pour les salariés de France Telecom, l'impact positif de la formation est parfaitement informé dans le dossier.

L'autoévaluation conduite par l'établissement a été sérieuse et a posé de bonnes questions, qui pour certaines n'ont pas reçu des réponses suffisantes.

- Points forts :

- Un bon positionnement vis-à-vis de besoins économiques.
- La bonne implication des professionnels.
- L'adéquation emploi/formation.
- La formation continue en alternance.

- Points faibles :

- Des données incohérentes au niveau du recrutement et de l'insertion.
- Des poursuites d'études internes apparemment importantes.
- Le manque de diversification dans les partenariats.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'accélérer le processus visant à diversifier les partenaires professionnels de la licence et de développer des contrats de professionnalisation avec d'autres groupes ou entreprises. Dans le cadre de la création de l'Université de Lorraine, une meilleure intégration de cette spécialité dans l'offre de formation est à développer ainsi qu'une diversification de l'équipe pédagogique. Une analyse prospective s'impose au niveau du devenir des étudiants afin de limiter la tendance à la poursuite d'études. Plus globalement, le conseil de perfectionnement qui va être mis en place devra s'interroger sur le devenir de cette licence au cours du prochain contrat quinquennal.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année 2007/2008	Année 2008/2009	Année 2009/2010
Nombre d'inscrits	19	24	23
Taux de réussite	84	75	91
Pourcentage d'inscrits venant de L2	21	4	13
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	11	4	9
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	16	83	30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	32	79	83
Pourcentage d'inscrits en formation continue	68	21	17
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
<i>Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels *</i>	<i>18 *</i>	<i>17 *</i>	<i>22 *</i>

* Ces données fournies par l'établissement ne correspondent pas à notre décompte. En 2010/2011, il y a eu 52 % d'enseignements assurés pas des professionnels, et ce chiffre doit être sensiblement le même pour les années précédentes.

ENQUETES NATIONALES	Année 2007/2008		
Taux de répondants à l'enquête	67		
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0		
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année 2007/2008	Année 2008/2009	
Taux de répondants à l'enquête	75	89	
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100	56	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0	31	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Métiers, produits et services des télécommunications

Dénomination nationale : SP6-Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP130004891

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

Remarques suite à l'évaluation de l'AERES

Le dossier remis à L'AERES semble avoir permis de présenter correctement les objectifs de notre licence professionnelle, que ce soit d'un point de vue pédagogique ou en termes de débouchés. Ces objectifs ont été reconnus comme pertinents et le bilan de l'évaluation est globalement positif. Ainsi sont reconnus le bon positionnement vis-à-vis des besoins économiques et par conséquent une bonne adéquation emploi/formation passant par la forte implication des professionnels. Ces éléments nous semblent effectivement être les exigences essentielles d'une licence professionnelle. Cependant quelques remarques de l'AERES demandent des précisions ou des compléments que nous apportons ci-dessous.

Concernant les incohérences de données au niveau du recrutement et de l'insertion

Comme relevé par l'AERES, les données du recrutement et de l'insertion qui nous avaient été fournies par l'administration n'étaient pas complètes et difficilement interprétables. En effet il s'agit d'une licence jeune et nous ne disposons de statistiques que sur deux ans. Tout statisticien sait que les fluctuations sont importantes quand on traite des petits nombres. Il était donc difficile de tirer des conclusions franches et des tendances générales en se basant uniquement sur des cas particuliers. C'est la raison pour laquelle nous avons, cherché à conforter ces données incomplètes par des exemples. Ceux-ci ont été considérés comme des « généralités » par l'évaluateur. Nous aurions davantage dû expliquer ces données, puisqu'elles ont par la suite pu être mal interprétées. C'est ce que nous faisons ci-dessous.

Concernant le recrutement et l'attractivité.

L'évaluation laisse penser que le recrutement est dominé par un nombre très limité de diplômés et d'établissements dont sont issus nos étudiants et qu'ils viennent principalement de BTS locaux. Cela est inexact. Il nous faut préciser que les enquêtes mises place par l'établissement ne permettent pas d'avoir une vision précise de l'origine des étudiants recrutés puisqu'elles n'indiquent pas le diplôme d'accès de l'étudiant (seulement le type) ni son origine géographique. Nous avons essayé de combler cette lacune en donnant quelques exemples précis de recrutement, Ceux ci ne sont pas exhaustifs contrairement à ce que pourrait laisser penser l'évaluation.

Les indicateurs montrent que les étudiants titulaires d'un BTS ne représentent en moyenne pas plus de 50 % de l'ensemble des recrutements. Une part importante des étudiants ne sont pas issus de formations locales, et certains viennent—de l'étranger. Toutefois, tout comme l'AERES, nous sommes sensibles à l'attractivité et au rayonnement de notre jeune diplôme et un gros travail est mené afin de l'améliorer encore.

La promotion 2008-2009 qui a compté 83 % de personnes venant de BTS est une exception qui n'est pas généralisable et qui a faussé les statistiques. En effet, chaque année les responsables de la formation se rendent dans les établissements de la région pour présenter la licence MPST. Cette année là, une grande partie des étudiants d'un même BTS avaient été très enthousiasmés par cette présentation et avaient choisi notre

formation. Cette année était donc tout à fait exceptionnelle. En moyenne l'origine des étudiants est variée avec une part importante d'étudiants issus de L2 et d'IUT. Les effectifs en formation initiale sont relativement stables.

Par ailleurs, les fluctuations du nombre d'étudiants en formation continue et initiale ne sont pas corrélées. Les fluctuations de recrutement en formation continue (de personnels de France Télécom), sont délibérées car seul un petit nombre de candidatures peut être retenu pour satisfaire à la fois :

- aux exigences budgétaires de l'entreprise ;
- aux contraintes structurelles internes de France Télécom : évolution intrinsèque et permanente de l'entreprise, réorganisation de la GPC (gestion prévisionnelle des compétences) ;
- et au fonctionnement optimal de la filière avec des effectifs suffisants.

C'est pour toutes ces raisons que la formation VAP qui se déroule de mars à juin n'a pas pour vocation d'être ouverte tous les ans, mais plutôt tous les deux ans de façon à bénéficier d'un nombre suffisant de stagiaires.

Concernant l'insertion et les poursuites d'études.

Concernant les données de l'insertion, si elles ne nous semblent pas incohérentes, elles sont sans doute peu lisibles car elles ne concernent que peu de diplômés. En effet, elles traitent uniquement des deux premières promotions. La synthèse de ces informations, ainsi que le suivi du devenir des étudiants fait par l'équipe pédagogique montrent que la moitié des étudiants trouve un emploi en CDI ou en CDD à l'issue, voire au cours de la formation, et que l'autre moitié est très majoritairement embauchée dans l'année qui suit. Ainsi, pour la promotion 2012, 5 étudiants sur 10 vont être embauchés directement à l'issue de leur stage.

Aujourd'hui on retrouve des étudiants des promotions passées embauchés par les opérateurs. A ce titre, le bilan des sessions passées confirme l'employabilité dans les entreprises de nos diplômés. Quelques exemples d'emplois à l'issue du stage les années précédentes :

- CDI à la mairie de St Avold ;
- CDI dans une régie d'électricité de Moselle ;
- CDI chez les sous-traitants ou équipementiers des opérateurs.

Nous avons constaté que certains étudiants poursuivent leurs études. Lorsque nous présentons notre formation nous précisons que la licence PRO est un diplôme destiné à entrer directement dans la vie active. Nous donnons dans la quasi-totalité des cas un avis négatif à la poursuite des études. Nos masters lorrains ne recrutent pas les étudiants de LPRO. Nous ne maîtrisons cependant pas le recrutement effectué par certaines écoles d'ingénieur ou par des masters d'autres universités.

Par ailleurs, nous avons observé que certains étudiants n'ayant pas immédiatement trouvé un emploi poursuivent des études et les abandonnent très rapidement lorsqu'ils ont trouvé un CDI obtenu grâce à leur licence pro MPST. Ce sont donc de fausses poursuites d'études comme suggéré dans l'analyse de l'AERES.

Une fois encore l'analyse des données des enquêtes ne doit pas non plus être faussée par le faible nombre de répondants. La poursuite d'étude reste marginale, essentiellement du fait de quelques étudiants étrangers qui veulent continuer leurs études en France.

En conséquence, les données concernant le recrutement professionnel ou la poursuite d'études dans une formation de niveau III dans le domaine des télécommunications indiquent clairement la pertinence de la formation.

Concernant la diversité de l'équipe pédagogique et des partenaires professionnels.

Il est mentionné dans les recommandations que l'équipe pédagogique doit être diversifiée ; il y a pourtant déjà 26 intervenants dans la formation, nombre qui témoigne d'une équipe pédagogique d'ores et déjà très diversifiée. En particulier les liens avec la licence EEA ne sont pas étroits comme le laisse penser l'évaluation. De plus, la création de l'Université de Lorraine sera l'occasion d'élargir l'origine des intervenants

universitaires. Cela permettra dans le même temps une meilleure intégration de cette spécialité dans l'offre de formation de l'Université de Lorraine.

Par ailleurs, comme annoncé par les responsables et également souhaité par l'AERES, nous continuons notre diversification des partenaires professionnels. Le recrutement d'intervenants d'autres sociétés que France Télécom se poursuit avec des vacataires recrutés pour 2012-2013 venant d'autres opérateurs, de sous-traitants, et des clients (SFR, Graniou-Vinci, Batigère). Cette tendance, qui est une œuvre de longue haleine, continuera les années suivantes dans le but d'atteindre un meilleur équilibre.

Concernant le manque de réflexion prospective du dossier

L'évaluation met en avant la cohérence du projet pédagogique et des modifications proposées pour le prochain contrat qui illustrent la réflexion de l'équipe pédagogique, mais parallèlement l'évaluation indique que « le dossier d'habilitation semble manquer de prospective ». Nous pensons sincèrement que ce n'est pas le cas. En effet de nombreuses réflexions sont menées au cours de l'année par les divers participants, universitaires et professionnels, de cette filière pour faire évoluer la stratégie pédagogique en fonction des perspectives professionnelles prévisibles.

Ainsi, la question de l'employabilité dans les entreprises est au cœur de nos préoccupations. Elle est intimement liée au contexte extrêmement évolutif rencontré par le monde des télécoms ces dernières années. La généralisation massive des mobiles et d'Internet rend possibles l'accès à des solutions spécifiques, innovantes et intégrées, qui ne peuvent être mises en place que par des professionnels formés.

Afin d'atteindre ces objectifs, le contenu pédagogique de la formation évolue en permanence. Les intervenants professionnels changent en fonction des technologies, des produits et des services nouveaux qui apparaissent. De plus, l'existence de sessions VAP en formation continue permet d'être constamment à l'écoute du besoin d'un public déjà intégré dans le milieu professionnel, et enrichit en retour la formation initiale. La licence MPST répond tout à fait aux attentes des entreprises en matière de connaissances, de compétences requises et de niveau de qualification attendu. Cela se traduit par des embauches rapides des étudiants (cf. ci-dessus). Cela ne nous empêche pas de rester vigilant et à l'écoute du monde professionnel. La mise en place du conseil de perfectionnement va institutionnaliser la réflexion qui avait déjà lieu de manière informelle.